Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement
Québec

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01
Hebdos régionaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean + liste télécopieur

Projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière

LA COMMISSION INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER LE 17 FÉVRIER PROCHAIN

Québec, le 3 février 2004 - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Joseph Zayed, président, et de M. John Haemmerli, commissaire débutera la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet d'implantation d'une usine de traitement de la brasque usée à Saguenay, arrondissement de Jonquière, par Alcan Métal primaire*, le mardi 17 février 2004, à 19 heures, à la salle Jonquière du Holiday Inn Saguenay situé au 2675, boulevard du Royaume à Jonquière.

Cette partie sera consacrée à l'audition des mémoires et des opinions verbales des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission ainsi qu'aux suggestions et aux opinions verbales du public.

COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles de l'améliorer. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement lors de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Des conseils sont fournis, à titre indicatif seulement, sous forme de questions dans le document intitulé *Comment rédiger un mémoire.* Ce dernier est disponible dans les centres de consultation ainsi que dans le site Internet du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Comment participer » du présent mandat.

COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement lors de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, Mme Monique Gélinas, dès maintenant, dans la mesure du possible, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : (418) 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : (418) 643-9474
communication@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devrait être transmis **au plus tard le 13 février 2004**, au secrétaire du BAPE, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, **à l'attention de Mme Monique Gélinas.**

Les personnes désirant transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à brasque@bape.gouv.qc.ca et une copie originale devra suivre par la poste. Dès qu'ils seront rendus publics par la commission, les mémoires seront diffusés dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience dans le site Internet du BAPE sous la rubrique « Consulter la documentation » du présent mandat, au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

– Bibliothèque municipale de Jonquière, succursale Arvida, 2850, Place Davis ;
– Bibliothèque publique de Chicoutimi, 155, rue Racine Est.

LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !

La participation du public est essentielle pour la commission. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, au plus tard le 19 mai 2004. Par la suite, le ministre disposera de 60 jours pour le rendre public.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Mme Rosemary Al-Hayek au (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : brasque@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Rosemary Al-Hayek,
Conseillère en communication